Rapport financier 2016

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Hampstead

Code géographique : 66062

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales
et Occupation
du territoire
Québec

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier S3

Section I - États financiers

Table des matières S5

États financiers audités S6 - S25

Renseignements non audités S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières S30

Taux global de taxation réel audité S31 - S34

Autres renseignements financiers non audités S36 - S52

Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017

Table des matières S54

Données prévisionnelles S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal S67

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion S68

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), ARMIN KLAUS, Trésorier, atteste la véracité du rapport financier

de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016
(Nom de l'organisme)

et que les données prévisionnelles de l'exercice 2017 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes

au budget de Hampstead pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017,
(Nom de l'organisme)

adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2016-12-19 .
(Date)

Signature _____ Date 2017-04-20

Section I - États financiers

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section I	
États financiers audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	9
Charges par objets	10
État des résultats	11
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	12
État des gains et pertes de réévaluation	12
État de la situation financière	13
État des flux de trésorerie	14
Notes complémentaires aux états financiers	15
Autres renseignements complémentaires	
Excédent (déficit) accumulé	16
Avantages sociaux futurs	17
Endettement total net à long terme	18
Renseignements non audités	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Ville de Hampstead, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Hampstead au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Hampstead inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 16 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

1

Goudreau Poirier inc.
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

DATE 2017-04-20

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Budget 2016	Réalisations 2016			Réalisations 2015
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	20 655 077	20 795 281		20 795 281	20 546 589
Compensations tenant lieu de taxes	2	89 000	94 336		94 336	97 176
Quotes-parts	3					
Transferts	4	342 800	274 202		274 202	273 783
Services rendus	5	527 400	497 895		497 895	521 410
Imposition de droits	6	1 024 300	1 670 980		1 670 980	1 385 275
Amendes et pénalités	7	270 000	292 570		292 570	254 416
Revenus de placements de portefeuille	8	90 000	82 335		82 335	92 065
Autres revenus d'intérêts	9	110 500	183 906		183 906	146 420
Autres revenus	10	66 000	823 811		823 811	773 166
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	23 175 077	24 715 316		24 715 316	24 090 300
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		102 497		102 497	815 915
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	16					
Autres	17		235 661		235 661	97 876
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	18					
	19		338 158		338 158	913 791
	20	23 175 077	25 053 474		25 053 474	25 004 091
Charges						
Administration générale	21	13 527 497	4 581 355	97 583	4 678 938	4 913 245
Sécurité publique	22	1 007 665	5 119 925	30 520	5 150 445	5 248 571
Transport	23	3 271 982	5 347 686	673 990	6 021 676	5 974 965
Hygiène du milieu	24	1 258 345	2 572 014	411 523	2 983 537	2 782 810
Santé et bien-être	25		145 264		145 264	146 351
Aménagement, urbanisme et développement	26	337 193	572 270	7 431	579 701	490 972
Loisirs et culture	27	2 704 395	3 294 650	122 154	3 416 804	3 195 323
Réseau d'électricité	28					
Frais de financement	29	302 500	342 925		342 925	414 771
Effet net des opérations de restructuration	30					
Amortissement des immobilisations	31	1 467 300	1 343 201	(1 343 201)		
	32	23 876 877	23 319 290		23 319 290	23 167 008
Excédent (déficit) de l'exercice	33	(701 800)	1 734 184		1 734 184	1 837 083

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016		2015
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(701 800)	1 734 184	1 837 083
Moins: revenus d'investissement	2	( )	(338 158)	(913 791)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(701 800)	1 396 026	923 292
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations				
Amortissement	4	1 467 300	1 343 201	1 317 467
Produit de cession	5		35 947	35 947
(Gain) perte sur cession	6		(35 947)	(35 947)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 467 300	1 343 201	1 317 467
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		22 606	20 111
	15		22 606	20 111
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	(765 500)	(1 465 919)	(641 323)
	18	(765 500)	(1 465 919)	(641 323)
Affectations				
Activités d'investissement	19	( )	((64 009))	(51 004)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		70 220	68 087
Excédent de fonctionnement affecté	21		911 795	107 730
Réserves financières et fonds réservés	22			(107 240)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		4 308	(7 171)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25		1 050 332	10 402
	26	701 800	950 220	706 657
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		2 346 246	1 629 949

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016		2015
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1		338 158	913 791
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations				
Acquisition				
Administration générale	2	(271 400)	(193 583)	(120 924)
Sécurité publique	3	( )	( )	(122 751)
Transport	4	(2 382 200)	(922 252)	(763 193)
Hygiène du milieu	5	(200 000)	(14 634)	(883 081)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	(105 000)	( )	( )
Loisirs et culture	8	(509 700)	(271 785)	(97 876)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )
	10	(3 468 300)	(1 402 254)	(1 987 825)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	11	( )	( )	( )
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats				
Émission ou acquisition	12	( )	(23 854)	(23 854)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	13			
Affectations				
Activités de fonctionnement	14		(64 009)	51 004
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15		953 339	784 790
Excédent de fonctionnement affecté	16		198 620	26 600
Réserves financières et fonds réservés	17			
	18		1 087 950	862 394
	19	(3 468 300)	(338 158)	(1 149 285)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(3 468 300)		(235 494)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016		2015
		Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération	1	6 137 648	6 048 548	5 847 996
Charges sociales	2	1 871 767	1 479 228	1 522 884
Biens et services	3	4 000 741	4 198 551	4 120 866
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	272 500	139 816	190 536
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6		112 609	111 535
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	30 000	90 500	112 700
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	10 096 921	9 906 837	9 943 024
Transferts	10			
Autres	11			
Autres organismes				
Transferts	12			
Autres	13			
Amortissement des immobilisations	14	1 467 300	1 343 201	1 317 467
Autres				
-	15			
-	16			
-	17			
	18	23 876 877	23 319 290	23 167 008

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Budget	Réalisations	
		2016	2016	2015
Revenus				
Taxes	1	20 655 077	20 795 281	20 546 589
Compensations tenant lieu de taxes	2	89 000	94 336	97 176
Quotes-parts	3			
Transferts	4	342 800	376 699	1 089 698
Services rendus	5	527 400	497 895	521 410
Imposition de droits	6	1 024 300	1 670 980	1 385 275
Amendes et pénalités	7	270 000	292 570	254 416
Revenus de placements de portefeuille	8		82 335	92 065
Autres revenus d'intérêts	9	200 500	183 906	146 420
Autres revenus	10	66 000	1 059 472	871 042
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	23 175 077	25 053 474	25 004 091
Charges				
Administration générale	14	13 652 337	4 678 938	4 913 245
Sécurité publique	15	1 041 095	5 150 445	5 248 571
Transport	16	4 022 842	6 021 676	5 974 965
Hygiène du milieu	17	1 677 895	2 983 537	2 782 810
Santé et bien-être	18		145 264	146 351
Aménagement, urbanisme et développement	19	343 403	579 701	490 972
Loisirs et culture	20	2 836 805	3 416 804	3 195 323
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	302 500	342 925	414 771
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	23 876 877	23 319 290	23 167 008
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(701 800)	1 734 184	1 837 083
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		23 825 343	22 125 066
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	27			(136 806)
Solde redressé	28		23 825 343	21 988 260
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		25 559 527	23 825 343

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S15.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Budget	Réalisations	
		2016	2016	2015
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(701 800)	1 734 184	1 837 083
Variation des immobilisations				
Acquisition	2	(3 468 300)	(1 402 254)	(1 987 825)
Produit de cession	3		35 947	35 947
Amortissement	4	1 467 300	1 343 201	1 317 467
(Gain) perte sur cession	5		(35 947)	(35 947)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(2 001 000)	(59 053)	(670 358)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		101 352	(23 867)
Variation des autres actifs non financiers	10		(266)	44 572
	11		101 086	20 705
	12	(2 702 800)	1 776 217	1 187 430
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(2 702 800)	1 776 217	1 187 430
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(3 573 222)	(4 760 652)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(3 573 222)	(4 760 652)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(1 797 005)	(3 573 222)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	5 700 414	5 991 239
Débiteurs (note 5)	2	3 659 032	3 217 507
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	29 213	27 965
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	131 600	29 500
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	9 520 259	9 266 211
PASSIFS			
Découvert bancaire	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	2 869 101	2 757 921
Revenus reportés (note 12)	12	355 699	395 099
Dette à long terme (note 13)	13	8 092 464	9 686 413
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
	15	11 317 264	12 839 433
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(1 797 005)	(3 573 222)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	27 030 770	26 971 717
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	315 693	417 045
Autres actifs non financiers (note 17)	20	10 069	9 803
	21	27 356 532	27 398 565
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	25 559 527	23 825 343

Obligations contractuelles (note 18)
Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 734 184	1 837 083
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 343 201	1 317 467
Autres			
- Gain sur cession d'actif	3	(35 947)	(35 947)
-	4		
	5	3 041 438	3 118 603
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(441 525)	(181 507)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	111 180	312 237
Revenus reportés	9	(39 400)	131 523
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(102 100)	22 900
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	101 352	(23 867)
Autres actifs non financiers	13	(266)	44 572
	14	2 670 679	3 424 461
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(1 402 254)	(1 987 825)
Produit de cession	16	35 947	35 947
	17	(1 366 307)	(1 951 878)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats			
Émission ou acquisition	18	(23 854)	(23 854)
Remboursement ou cession	19	22 606	20 111
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
	22	(1 248)	(3 743)
Activités de financement (note 23)			
Émission de dettes à long terme	23		
Remboursement de la dette à long terme	24	(1 565 500)	(738 000)
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(28 449)	20 211
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(1 593 949)	(717 789)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(290 825)	751 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	5 991 239	5 240 188
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32		
Solde redressé	33	5 991 239	5 240 188
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	34	5 700 414	5 991 239

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

1. Statut de l'organisme municipal

Décret 971-2005, 19 octobre 2005.

Concernant la reconstitution de la Ville de Hampstead

Le 1er janvier 2002, a été constituée de la Ville de Montréal par l'entrée en vigueur de l'article 1 et de l'annexe 1 de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines;

Le territoire de cette ville comprend notamment celui de l'ancienne Ville de Hampstead; conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, un scrutin référendaire a été tenu le 20 juin 2004 dans le secteur de la ville correspondant au territoire de l'ancienne Ville de Hampstead sur l'éventualité de reconstituer cette ancienne municipalité;

Que la réponse donnée par les personnes habiles à voter à la question référendaire a été réputée affirmative au sens de l'article 43 de cette loi;

Que par le décret numéro 596-2004 du 21 juin 2004,le gouvernement a, conformément à l'article 51 de cette loi, constitué un comité de transition pour participer, avec les administrateurs et les employés de la ville, et, le cas échéant, avec les personnes élues par anticipation dans la municipalité reconstituée, à l'établissement des conditions les plus aptes à faciliter la transition entre les administrations municipales successives;

En vertu de l'article 123 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, de décréter la reconstitution de la Ville de Hampstead, sur la recommandation de la ministre des Affaires municipales et des Régions, à compter du 1er janvier 2006, aux conditions suivantes:

-La Ville de Hampstead est une municipalité locale régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C.-19).

-Le territoire de la municipalité est celui dont la description, a été faite par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs le 2 février 2005.

-La première séance du conseil de la municipalité s'est tenue au centre communautaire Irving L. Adessky, situé au 30, rue Lyncroft.

-La municipalité est réputée avoir obtenu une reconnaissance en vertu du deuxième alinéa de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

-Dès sa constitution, la municipalité succède, à l'égard de son territoire, aux droits et obligations de la Ville de Montréal reliés à une compétence autre que d'agglomération; tous les actes accomplis par la ville à leur égard sont réputés être des actes de la municipalité. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance à laquelle était partie, avant la constitution de la Ville, l'ancienne Ville de Hampstead.

Les règlements, résolutions ou autres actes de la ville, en tant qu'ils sont, immédiatement avant la reconstitution de la ville, applicables sur tout ou partie du territoire décrit en annexe et qu'ils sont reliés à une compétence visée au premier alinéa, sont réputés être des règlements, résolutions et actes de la municipalité.

Les deux premiers alinéas s'appliquent sous réserve de toute disposition de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations ou du décret concernant l'agglomération de Montréal pris en vertu de l'article 135 de cette loi.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

La ville ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;

- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de leur encaissement;

- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers;

- Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Ville de Hampstead, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la durée d'utilité des immobilisations et du passif au titre des sites contaminés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

C) Actifs financiers

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

E) Actifs non financiers

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	10, 20, 30 et 40 ans
Véhicules	3, 10 et 20 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Ameublement et équipement de bureau	4 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Autres	10 ans

F) Revenus

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2015 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :
  - pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

S/O

J) Autres éléments

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

s.o.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1		
Placements de portefeuille	2		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	3	893 038	687 209
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	4		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5	1 342 358	1 375 227
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6	723 536	696 613
Organismes municipaux	7		
Autres			
- Droits sur mutation	8	529 130	356 700
- Intérêts courus et autres	9	170 970	101 758
	10	3 659 032	3 217 507
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	887 123	986 704
Organismes municipaux	12		
Autres tiers	13		
	14	887 123	986 704
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	15		
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	16		
Prêts à un fonds d'investissement	17		
Autres			
-	18		
-	19		
	20		
Provision pour moins-value déduite des prêts	21		
Note			
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22	29 213	27 965
Autres placements	23		
	24	29 213	27 965
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	25		
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	26	131 600	29 500
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	27	( )	( )
	28	131 600	29 500
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	29	534 800	617 600
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	30		
Régimes à cotisations déterminées	31		
Autres régimes (REER et autres)	32		
Régimes de retraite des élus municipaux	33	32 381	31 979
	34	567 181	649 579

Se référer à la section « Autres renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revenue (note 16)	35	
Autres	36	
	37	

Note

10. Emprunts temporaires

La ville a négocié une marge de crédit pour ses opérations courantes de 1 000 000 $, portant intérêt au taux de base. Au 31 décembre 2016, cette marge de crédit n'était pas utilisée (0 $ en 2015).

11. Créditeurs et charges à payer			
Fournisseurs	38	664 915	659 716
Salaires et avantages sociaux	39	1 205 973	1 215 740
Dépôts et retenues de garantie	40	592 051	608 822
Provision pour contestations d'évaluation	41		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	42		
Frais d'assainissement des sites contaminés	43	25 200	25 200
Autres			
- Gouv.du Québec	44	62 935	2 041
- Organismes municipaux	45	149 742	44 024
- Intérêts courus sur dette	46	45 475	51 965
- Gouv.du Canada	47	40 822	
- Action légale/ réclam. assur.	48	81 988	150 413
	49	2 869 101	2 757 921

Note

La ville comptabilise un passif environnemental à l'égard de l'assainissement des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. La période de réalisation des travaux d'assainissement n'étant pas connue, la ville n'actualise pas les coûts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	50	63 170	36 041
Transferts	51	80 064	79 850
Fonds parcs et terrains de jeux	52	204 136	272 316
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Société québécoise d'assainissement des eaux	54		
Fonds de développement des territoires	55		
Autres			
- Autres	56	8 329	6 892
-	57		
-	58		
-	59		
	60	355 699	395 099

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt de	Taux d'intérêt à	Échéance de	Échéance à		2016	2015
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	2,90	2017	2033	61	8 138 400	9 703 900
Obligations et billets en monnaies étrangères					62		
Gains (pertes) de change reportés					63		
					64		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					65		
Organismes municipaux					66		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					67		
Autres					68		
					69	8 138 400	9 703 900
Frais reportés liés à la dette à long terme					70	(45 936)	(17 487)
					71	8 092 464	9 686 413

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets			Autres dettes à long terme			Total 2016
		Avec fonds d'amortissement		Sans fonds d'amortissement		Location-acquisition		Autres	
2017	72		80	715 400	88		97	105	715 400
2018	73		81	684 500	89		98	106	684 500
2019	74		82	703 600	90		99	107	703 600
2020	75		83	724 200	91		100	108	724 200
2021	76		84	744 500	92		101	109	744 500
2022 et +	77		85	4 566 200	93		102	110	4 566 200
	78		86	8 138 400	94		103	111	8 138 400
Intérêts et frais accessoires					95	( )		112	( )
	79		87	8 138 400	96		104	113	8 138 400

Note

14. Actifs financiers nets (dette nette)

		2016	2015
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	114	(1 797 005)	(3 573 222)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	115	( )	( )
Autres	116	( )	( )
	117	(1 797 005)	(3 573 222)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	118		146		173		200	
Eaux usées	119		147		174		201	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	120	16 958 240	148	674 284	175		202	17 632 524
Autres	121	24 997 306	149	235 661	176		203	25 232 967
Réseau d'électricité	122		150		177		204	
Bâtiments	123	2 278 840	151	11 331	178		205	2 290 171
Améliorations locatives	124		152		179		206	
Véhicules	125	3 834 292	153	222 770	180	36 036	207	4 021 026
Ameublement et équipement de bureau	126	1 695 992	154	205 972	181		208	1 901 964
Machinerie, outillage et équipement divers	127	2 170 742	155	37 602	182		209	2 208 344
Terrains	128	1 068 746	156		183		210	1 068 746
Autres	129	207 510	157		184		211	207 510
	130	53 211 668	158	1 387 620	185	36 036	212	54 563 252
Immobilisations en cours	131	903 778	159	14 634	186		213	918 412
	132	54 115 446	160	1 402 254	187	36 036	214	55 481 664
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	133		161		188		215	
Eaux usées	134		162		189		216	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	135	7 300 543	163	389 703	190		217	7 690 246
Autres	136	12 892 626	164	479 812	191		218	13 372 438
Réseau d'électricité	137		165		192		219	
Bâtiments	138	1 168 405	166	71 899	193		220	1 240 304
Améliorations locatives	139		167		194		221	
Véhicules	140	2 375 832	168	164 295	195	36 036	222	2 504 091
Ameublement et équipement de bureau	141	1 569 920	169	78 273	196		223	1 648 193
Machinerie, outillage et équipement divers	142	1 699 291	170	140 000	197		224	1 839 291
Autres	143	137 112	171	19 219	198		225	156 331
	144	27 143 729	172	1 343 201	199	36 036	226	28 450 894
VALEUR COMPTABLE NETTE	145	26 971 717					227	27 030 770
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	228		231		233		235	
Amortissement cumulé	229	( )	232	( )	234	( )	236	( )
Valeur comptable nette	230						237	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	238		
Immeubles industriels municipaux	239		
Autres	240		
	241		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	242		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	243		
Note			

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Frais reportés	244	10 069	9 803
-	245		
-	246		
Autres			
-	247		
-	248		
	249	10 069	9 803
Note			

18. Obligations contractuelles

Collecte et transport des déchets / matières organiques

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat pour la collecte et le transport des déchets et des matières organiques d'une durée de deux ans échéant en novembre 2017 incluant une clause pour trois options de renouvellement. Les montants nets à verser relativement à ce contrat au cours des prochains exercices sont les suivants:

2016: 174 702 $
2017: 160 144 $

Collecte sélective des matières secondaires recyclables

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans échéant en mars 2017 pour la collecte sélective, le transport des matières secondaires récupérables avec deux options de renouvellement, pour un coût total annuel n'excédant pas 85 258$ taxes incluses pour la période de douze mois débutant le 1er avril 2014. Après cette date, le coût sera ajusté annuellement d'un pourcentage équivalent au pourcentage moyen d'augmentation ou de diminution de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal, tel que publié par Statistiques Canada, pour les douze mois précédant la date d'anniversaire du contrat.

Service de téléphonie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans pour des services de téléphonie pour un montant total net de 19 285$. Le montants net à verser au cours du prochain exercice est de 19 285$.

Fibre des liens de télécommunication

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans pour des services professionnels pour le rehaussement de l'infrastructure fibre des liens de télécommunication pour un montant total net de 35 276$. Le montants net à verser au cours du prochain exercice est de 35 276$.

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie
S.O.

b) Auto-assurance
S.O.

c) Poursuites
Diverses réclamations et poursuites judiciaires estimées à plus de 245 859$ ont été entreprises contre la ville. L'une d'elles a fait l'objet d'un règlement hors cours après le 31 décembre 2015 au montant de 77 000$. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques. Une provision de 115 000$ a été prise aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certaines de ces réclamations à un montant supérieur au montant provisionné, la franchise et/ou réclamation serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

d) Autres
S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

20. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

21. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale. À des fins de comparaison avec les réalisations 2016, certaines données du budget ont été modifiées ou reclassées.

22. Instruments financiers

S.O.

		2016	2015
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Encaisse	250	5 700 414	5 991 239
Découvert bancaire	251	( )	( )
Ajouter			
-	252		
-	253		
-	254		
-	255		
Déduire			
-	256	( )	( )
-	257	( )	( )
-	258	( )	( )
-	259	( )	( )
-	260	( )	( )
-	261	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	262	5 700 414	5 991 239
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	263		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

24. Fonds local d'investissement

		2016	2015
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	264		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	265		
Autres revenus	266		
	267		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	268		
Variation de la provision pour moins-value	269		
	270		
Autres charges	271		
	272		
Excédent (déficit) de l'exercice	273		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Encaisse	274		
Placements de portefeuille	275		
Débiteurs	276		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	277		
Provision pour moins-value	278	( )	( )
	279		
	280		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	281		
Revenus reportés	282		
Dette à long terme	283		
	284		
Solde du Fonds local d'investissement	285		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	286		
Supportant les engagements de prêts	287		
Supportant les garanties de prêts	288		
	289		

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

25. Fonds local de solidarité

		2016	2015
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	290		
Revenus sur les prêts aux entreprises	291		
Autres revenus	292		
	293		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	294		
Variation de la provision pour moins-value	295		
	296		
Intérêts sur la dette à long terme	297		
Autres charges	298		
	299		
Excédent (déficit) de l'exercice	300		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Encaisse	301		
Placements de portefeuille	302		
Débiteurs	303		
Prêts aux entreprises	304		
Provision pour moins-value	305	( )	( )
	306		
	307		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	308		
Revenus reportés	309		
Dette à long terme	310		
	311		
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	312		
Excédent (déficit) non affecté	313		
	314		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	315	
Supportant les engagements de prêts	316	
	317	

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

26. À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou modifiées.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 998 086	3 824 859
Excédent de fonctionnement affecté	2	351 185	1 312 140
Réserves financières et fonds réservés	3	391 873	391 873
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(3 083 325)	(3 342 717)
Financement des investissements en cours	5	29 002	29 002
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	22 872 706	21 610 186
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	25 559 527	23 825 343
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 998 086	3 824 859
Organismes contrôlés[1]	10		
	11	4 998 086	3 824 859
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Refinancement règ 2006-47	12		800 000
- Véhicule sécurité publique	13	17 400	3 400
- Fonds de retraite	14		70 000
- Camion 10 roues	15		198 620
- Agrile de frêne	16	87 825	199 620
- Élections 2017	17	60 500	40 500
- Parc Conseillers	18	51 700	
- Véhicules divers	19	94 790	
- Licenses TI & autre	20	38 970	
	21	351 185	1 312 140
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	22		
	23		
	24		
	25		
	26	351 185	1 312 140
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	33	300 000	300 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	34		
Organismes contrôlés	35		
Montant non réservé			
Administration municipale	36	91 873	91 873
Organismes contrôlés	37		
Fonds local d'investissement	38		
Fonds local de solidarité	39		
Autres			
-	40		
-	41		
	42	391 873	391 873
	43	391 873	391 873

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes capitalisés	44	( )	( )
Régimes non capitalisés	45	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	46	( )	( )
Autres	47	( )	( )
Régimes non capitalisés	48	( )	( )
	49	( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	50	( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	51	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	52	( )	( )
Autres			
-	53	( )	( )
-	54	( )	( )
	55	( )	( )
Mesures d'allègement fiscal transitoires			
Modifications comptables du 1er janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	56	( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	57	(19 325)	(15 017)
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	58	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	59	( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	60	( )	( )
Autres			
-	61	( )	( )
-	62	( )	( )
	63	(19 325)	(15 017)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	64	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	65	( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	66	( )	( )
Autres			
- autre financement	67	(3 064 000)	(3 327 700)
-	68	( )	( )
	69	(3 064 000)	(3 327 700)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	70		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	71		
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	72		
Autres			
-	73		
	74		
	75	(3 083 325)	(3 342 717)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	76	29 002	29 002
Investissements à financer	77	( )	( )
	78	29 002	29 002
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	79	27 030 770	26 971 717
Propriétés destinées à la revente	80		
Prêts	81		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	82	29 213	27 965
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	83		
	84	27 059 983	26 999 682
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	85	8 092 464	9 686 413
Frais reportés liés à la dette à long terme	86	45 936	17 487
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	87	(887 123)	(986 704)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	88	( )	( )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	89	(3 064 000)	(3 327 700)
	90	4 187 277	5 389 496
Dette en cours de refinancement et autres éléments	91		
	92	4 187 277	5 389 496
	93	22 872 706	21 610 186

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés		Régimes supplémentaires de retraite		Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	1	2		3	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La description du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Pour une information complète, on devra se référer au texte du règlement numéro 757 (incluant les amendements s'y référant) qui constitue le règlement officiel de ce régime de retraite.

Entrée en vigueur

Le Régime de retraite pour les employés de la Ville de Hampstead est entré en vigueur le 1er janvier 1982. Avant cette date, les employés participaient à un régime établi le 1er octobre 1958 et capitalisé au moyen de plusieurs contrats collectifs de rente émis par Standard Life. Toutes les prestations accumulées pour le service antérieur au 1er janvier 1982 continuent d'être régies par ces contrats et les règlements de la Ville applicables, et sont assurés par les fonds généraux de Standard Life. Toutefois, le service des participants antérieur au 1er janvier 1982 est reconnu aux fins de l'admissibilité aux prestations de même que dans le calcul des prestations de retraite prévues au Régime, lorsque applicable.

Admissibilité et adhésion

L'employé qui n'a pas dépassé la date de sa retraite normale et qui a été engagé le 1er janvier 1992 ou par la suite doit adhérer au Régime le premier jour de l'année civile s'il :

- a gagné un salaire d'au moins 35 % du MAGA ou
- a travaillé pour la Ville pendant au moins 700 heures.

Cotisations

Chaque participant est tenu de cotiser jusqu'à sa retraite normale, ou jusqu'à sa cessation d'emploi si elle survient plus tôt un montant annuel égal à 5,0 % de son salaire jusqu'à concurrence du Maximum Annuel des Gains Admissibles (MAGA) plus 6,5 % de son salaire en excédent du MAGA, le cas échéant. Cependant, les cotisations du participant, au cours d'un exercice donné, ne doivent pas excéder le plafond prescrit par la Loi de l'impôt sur le revenu pour cet exercice.

Prenant effet le 1er janvier 2015, la modification suivante a été apportée au régime:

Augmentation des cotisations salariales pour certains participants du Régime de 5,0 % de leur salaire jusqu'à concurrence du MAGA et 6,5 % de leur salaire en excédent du MAGA à 5,5 % de leur salaire jusqu'à concurrence du MAGA et 7,0 % de leur salaire en excédent du MAGA.

Date de retraite normale

a) L'âge normal de retraite d'un participant désigné par la Ville comme un employé de la division 2 (les pompiers, les travailleurs manuels ou d'officier de sécurité publique) est de 60 ans, alors qu'il est de 65 ans pour les employés de la division 3 (personnel administratif).

b) Un participant peut prendre sa retraite à tout moment dans les 10 années précédant son âge normal de retraite.

C) Le participant qui n'est pas désigné par la Ville à titre de pompier et qui demeure au

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

service de la Ville au delà de la date de sa retraite normale peut prendre sa retraite après sa date de retraite normale conformément aux règles établies par l'employeur et à la Loi.

Rente de retraite normale

a) Pour le service décompté avant le 1er janvier 1988
Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er novembre 2001 et qui a des années de service décomptées avant le 1er janvier 1988 recevra une rente annuelle égale à l'excédent, le cas échéant, de i) sur ii) ci-dessous :

i) 1,4 % de son salaire 2001 jusqu'à concurrence du MAGA 2001, plus 2 % de son salaire 2001 qui excède le MAGA 2001, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée antérieure au 1er janvier 1988;

ii) la rente annuelle payable en vertu du régime antérieur à la date de sa retraite normale.

b) Pour le service décompté du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,65 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ses gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999.

c) Pour le service décompté à compter du 1er janvier 2000

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,4 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ces gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée à compter du 1er janvier 2000.

d) Prestation de raccordement

Chaque participant qui prend sa retraite anticipée ou normale à partir du 1er janvier 2000 a droit à une prestation de raccordement jusqu'à la date du versement qui précède le 65e anniversaire de naissance du participant. La prestation de raccordement correspond à 0,6 % de ses gains moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années pour chaque année de service décomptée à partir du 1er janvier 1988.

Rente maximale

La rente viagère annuelle payable au participant à la retraite ou en cas de décès, ne doit pas excéder le produit des années de service décomptées du participant et du moindre des montants suivants :

a) 1 722,22 $ ou tout montant supérieur permis en vertu de la Loi de l'Impôt sur le Revenu; et

b) 2 % de la rémunération moyenne la plus élevée pour 3 années consécutives.

Date de retraite anticipée

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000, mais avant son âge normal de retraite est admissible à une pension non réduite à compter de la date la plus tardive entre son cinquante-septième (57ième) anniversaire de naissance et la date à laquelle la somme de l'âge et des années de service décomptées aurait atteint

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

quatre-vingts (80).

Prestations de décès

a) Après le début du service de la rente
La rente de retraite décrite est maintenue jusqu'à ce qu'un total de 60 versements mensuels ait été effectué, y compris les paiements effectués avant et après le décès du participant.

Un participant ayant un conjoint à la date à laquelle le versement de sa rente commence est réputé avoir choisi de recevoir, au lieu du mode normal de la rente prévu selon les dispositions du Régime, une rente réduite par équivalence actuarielle et comportant une réversion de 60 % de la rente au conjoint suite au décès du participant.

b) Avant le début du service de la rente

1) Pour le service après 1989
i) Valeur
La valeur actualisée de la rente différée que le participant a accumulée à l'égard des années de service décomptées à partir du 1er janvier 1990.

ii) Paiement
La prestation de décès est payable en une somme globale au conjoint du participant. S'il n'y a pas de conjoint survivant, la prestation de décès est payable en un seul versement au bénéficiaire désigné par le participant.

2) Pour le service avant 1990
Remboursement des cotisations obligatoires que le participant a versées au Régime et au régime antérieur avant le 1er janvier 1990, majorées de l'intérêt crédité.

3) Après l'âge normal de retraite
Le conjoint est admissible à une rente d'une valeur au moins égale à la plus élevée des valeurs suivantes :

i) la valeur de la rente en vertu 1)i) et 2) ci-dessus; et
ii) la valeur de la rente à laquelle le conjoint aurait eu droit si le participant avait pris sa retraite la veille de son décès.

Prestations de cessation d'emploi

Le participant qui met fin à sa participation active au Régime pour toute autre raison que son décès ou sa retraite a droit à une rente différée qui commence à lui être versée à la date de sa retraite normale. Il peut choisir de recevoir sa rente en tout temps dans les 10 ans précédant sa date de retraite normale, sous réserve d'une réduction actuarielle.

Transferts de droits

Le régime permet, avec effet au 1er janvier 2012, à certains employés qui sont passés d'un emploi auprès d'une autre cité, ville, municipalité ou municipalité régionale de comté directement à l'emploi de la Ville de transférer leurs prestations du régime de retraite de leur ancien employeur au Régime lorsqu'ils remplissent certaines conditions d'admissibilité.

Cotisations accessoires optionnelles et prestations accessoires optionnelles

Depuis le 1er janvier 2013, le Régime introduit une composante flexible permettant aux participants de verser des cotisations accessoires optionnelles au Régime afin d'améliorer les prestations accessoires de retraite qui leur sont par ailleurs payables dans le cadre du Régime.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

La *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations, présentement en cours, afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise, notez que la Ville de Hampstead ne s'est pas prévalue de cette option. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur:

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Application de la Loi au régime de la municipalité

La municipalité participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi et qui fait l'objet du processus de négociation. Toutefois, aucune modification aux dispositions relatives à la Loi n'a été prise en compte pour les résultats de 2015 pour les raisons suivantes :

- Le régime de retraite ne prévoit aucune indexation automatique des rentes de retraite;
- L'incidence de l'élimination de la prestation additionnelle des participants actifs est immatérielle;
- La Ville de Hampstead a donné la directive de ne pas reconnaître de réduction de l'obligation au cours de l'année 2015 liée au partage du déficit avec les participants actifs;
- Le coût du service courant pour l'année 2014 et l'année 2015 présenté dans le Rapport d'évaluation actuarielle de capitalisation du régime au 31 décembre 2013 avant restructuration est inférieur à 18% de la masse salariale;
- Il est possible que l'augmentation des cotisations des employés soit graduelle jusqu'au 1er janvier 2020.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	4	29 500	52 400
Charge de l'exercice	5	(534 800)	(617 600)
Cotisations versées par l'employeur	6	636 900	594 700
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7	131 600	29 500
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8	19 662 500	18 387 400
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9	(20 594 300)	(18 343 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10	(931 800)	43 700
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11	1 063 400	(14 200)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12	131 600	29 500
Provision pour moins-value	13	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14	131 600	29 500
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	15		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18	( )	( )
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19	700 700	724 800
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20		
	21	700 700	724 800
Cotisations salariales des employés	22	(308 900)	(318 300)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23	( )	( )
	24	391 800	406 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25	52 500	58 100
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28		40 300
Variation de la provision pour moins-value	29		
Autres			
-	30		
-	31		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32	444 300	504 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33	1 034 900	1 143 700
Rendement espéré des actifs	34	(944 400)	(1 031 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35	90 500	112 700
Charge de l'exercice	36	534 800	617 600

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37	950 000	1 554 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38	(944 400)	(1 031 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39	5 600	523 700
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	(1 977 600)	(416 900)
Prestations versées au cours de l'exercice	41	(620 700)	(663 500)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45		841 900
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	10	10
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,00 %	5,90 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,00 %	5,90 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,25 %	2,30 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53		
Autres hypothèses économiques			
-	54		
-	55		

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes supplémentaires de retraite		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56		57		58	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2016	2015
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs			
Passif au début de l'exercice	59	( )	( )
Charge de l'exercice	60	( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61		
Passif à la fin de l'exercice	62	( )	( )
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63	( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64		
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	( )	( )

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69	( )	( )
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		

Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2016	2015
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	91		

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2016	2015
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	93		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

94 [X] Oui
95 [ ] Non

		2016	2015
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice	96	6	6

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2016	2015
Cotisations des élus au RREM	97	6 659	6 560
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	98	22 440	22 108
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	99	9 941	9 871
	100	32 381	31 979

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2016

Administration municipale		
Dette à long terme	1	8 138 400
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	887 123
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	29 002
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	7 222 275
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	
Endettement net à long terme	16	7 222 275
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	90 795
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	7 313 070
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	10 606 000
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	10 606 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	17 919 070
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	

RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

TAXES		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	20 153 777	20 221 857	20 067 280
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	20 153 777	20 221 857	20 067 280
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	500 000	474 424	477 909
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13			
Autres				
-Bac a déchets	14	1 300	99 000	1 400
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	501 300	573 424	479 309
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	501 300	573 424	479 309
	26	20 655 077	20 795 281	20 546 589

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32			
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	89 000	94 336	97 176
	35	89 000	94 336	97 176
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	89 000	94 336	97 176
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	89 000	94 336	97 176

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52	78 460	82 153	88 111
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57			
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60			
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	131 540	30 456	24 965
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	55 000	72 133	69 991
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72	75 000	73 282	78 913
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81		16 178	11 403
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85	2 300		
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86			
Activités culturelles				
Bibliothèques	87			
Autres	88	500		400
Réseau d'électricité	89			
	90	342 800	274 202	273 783

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99			
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107		102 497	815 915
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129		102 497	815 915

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134			
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136			
Autres	137			
	138			
TOTAL DES TRANSFERTS	139	342 800	376 699	1 089 698

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167			
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182			
Sécurité publique	183			
Transport				
Réseau routier	184	1 500	3 988	6 754
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190			
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192			
Loisirs et culture	193	525 900	493 907	514 656
Réseau d'électricité	194			
	195	527 400	497 895	521 410
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	527 400	497 895	521 410
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	199 300	360 851	294 871
Droits de mutation immobilière	198	825 000	1 310 129	1 090 404
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	1 024 300	1 670 980	1 385 275
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	270 000	292 570	254 416
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	203	90 000	82 335	92 065
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	204	110 500	183 906	146 420
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		35 947	35 947
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	207			
Contributions des promoteurs	208			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	209			
Contributions des organismes municipaux	210			
Autres contributions	211			
Autres	212	66 000	1 023 525	835 095
	213	66 000	1 059 472	871 042
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	214			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		Budget 2016	Réalisations 2016			Réalisations 2015
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	320 158	291 493	445	291 938	299 678
Greffe et application de la loi	2	265 993	227 739	6 411	234 150	232 474
Gestion financière et administrative	3	1 566 671	2 285 795	82 763	2 368 558	2 330 584
Évaluation	4		77 709		77 709	80 837
Gestion du personnel	5	459 094	479 888		479 888	469 580
Autres						
- Frais non répartis	6	10 915 581	1 218 731	7 964	1 226 695	1 500 092
-	7					
	8	13 527 497	4 581 355	97 583	4 678 938	4 913 245
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9		2 628 296		2 628 296	2 700 503
Sécurité incendie	10		1 431 574		1 431 574	1 500 378
Sécurité civile	11	1 007 665	994 411	30 520	1 024 931	980 104
Autres	12		65 644		65 644	67 586
	13	1 007 665	5 119 925	30 520	5 150 445	5 248 571
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 070 346	2 051 233	420 757	2 471 990	2 504 685
Enlèvement de la neige	15	957 323	825 012	28 259	853 271	927 504
Éclairage des rues	16	158 440	178 788	12 094	190 882	145 221
Circulation et stationnement	17	60 715	57 394	19 958	77 352	82 727
Transport collectif						
Transport en commun	18		2 128 366		2 128 366	2 071 570
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	25 158	106 893	192 922	299 815	243 258
	22	3 271 982	5 347 686	673 990	6 021 676	5 974 965

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		Budget 2016	Réalisations 2016			Réalisations 2015
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	210 000	1 237 539		1 237 539	1 031 947
Réseau de distribution de l'eau potable	24	303 194	260 058	210 179	470 237	498 579
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26	140 047	87 462	171 052	258 514	302 023
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	157 000	171 269	1 107	172 376	173 585
Élimination	28	68 000	51 457		51 457	64 328
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	87 000	81 704	11 482	93 186	91 135
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	44 000	138 397		138 397	
Traitement	32					
Matériaux secs	33	156 963	79 973		79 973	118 635
Autres	34					
Plan de gestion	35		257 303		257 303	279 822
Autres	36	1 800	930		930	1 345
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38		140 643	9 377	150 020	153 059
Autres	39	90 341	65 279	8 326	73 605	68 352
	40	1 258 345	2 572 014	411 523	2 983 537	2 782 810
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41		134 039		134 039	134 803
Sécurité du revenu	42					
Autres	43		11 225		11 225	11 548
	44		145 264		145 264	146 351
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	337 193	417 274	5 501	422 775	368 883
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47		23 457	1 930	25 387	25 203
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48		129 812		129 812	95 109
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51		1 727		1 727	1 777
	52	337 193	572 270	7 431	579 701	490 972

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		Budget 2016	Réalisations 2016			Réalisations 2015
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	826 252	810 356	24 583	834 939	890 983
Patinoires intérieures et extérieures	54	200 407	179 585	3 989	183 574	173 393
Piscines, plages et ports de plaisance	55	187 278	196 272	5 035	201 307	186 327
Parcs et terrains de jeux	56	1 375 689	1 595 333	76 152	1 671 485	1 434 324
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59	20 000	131 445	12 395	143 840	124 638
	60	2 609 626	2 912 991	122 154	3 035 145	2 809 665
Activités culturelles						
Centres communautaires	61					
Bibliothèques	62	7 500	7 626		7 626	7 629
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	87 269	374 033		374 033	378 029
	66	94 769	381 659		381 659	385 658
	67	2 704 395	3 294 650	122 154	3 416 804	3 195 323
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	250 000	232 150		232 150	281 860
Autres frais	70	22 500	20 275		20 275	20 211
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	30 000	90 500		90 500	112 700
Autres	72					
	73	302 500	342 925		342 925	414 771
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	75	1 467 300	1 343 201	(1 343 201)		

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	24
Taux global de taxation réel	25
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations par catégories	29
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	29
Analyse de la dette à long terme	30
Analyse de la charge de quotes-parts	31
Analyse de la rémunération	32
Analyse des revenus de transfert par sources	32
Analyse du coût des services municipaux	33
Acquisition d'immobilisations par objets	34
Rémunération des élus	34
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé	35
Fonds de roulement - Capital autorisé	36
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	37
Taux des taxes	38
Questionnaire	40

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville de Hampstead (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

1

Goudreau Poirier inc.
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2017-04-20

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES

Revenus de taxes avant ajouts et déductions			1	20 795 281
Ajouter				
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM			2	
Déduire				
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3			
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4			
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5			
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6			
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative				
Montant relatif aux taxes foncières	8			
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9		10	
Revenus de taxes			11	20 795 281

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes			1	20 795 281
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	
Total partiel			4	20 795 281
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	676		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8			
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	676
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	20 794 605

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables effective[1] au 1er janvier 2016[2]	1	1 888 679 901
Évaluation des immeubles imposables effective[1] au 31 décembre 2016[2]	2	1 893 665 101
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	1 891 172 501

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL[3]

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	20 794 605
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	1 891 172 501
Taux global de taxation réel de 2016	6	1 , 0996 / 100 $

ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Évaluation des immeubles imposables effective au 1er janvier 2016[2]	7	
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2016[2]	8	
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.
2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1er janvier ou au 31 décembre, selon le cas.
3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	229 000	14 634	883 081
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 821 900	674 284	292 766
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	125 900		67 778
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	443 800	235 661	97 876
Autres infrastructures	11	25 000		
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	66 000		90 788
Édifices communautaires et récréatifs	14	40 900	11 331	
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	384 400	222 770	402 337
Ameublement et équipement de bureau	18	226 400	205 972	39 490
Machinerie, outillage et équipement divers	19		37 602	113 709
Terrains	20			
Autres	21	105 000		
	22	3 468 300	1 402 254	1 987 825

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		14 634	883 081
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			
Autres infrastructures	27		909 945	458 420
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		477 675	646 324
	34		1 402 254	1 987 825

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dette à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	9 703 900		1 565 500	8 138 400
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	9 703 900		1 565 500	8 138 400
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10				
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	8 717 196		1 465 919	7 251 277
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	8 717 196		1 465 919	7 251 277
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	986 704		99 581	887 123
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	986 704		99 581	887 123
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	986 704		99 581	887 123
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23				
Autres	24				
	25	986 704		99 581	887 123
	26	9 703 900		1 565 500	8 138 400
Dette en cours de refinancement	27	( )		( )	
Reclassement / Redressement	28				
	29	9 703 900		1 565 500	8 138 400

Note

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	79 450	77 709	80 837
Autres	3	1 450 608	1 420 080	1 622 812
Sécurité publique				
Police	4	2 687 175	2 628 296	2 700 503
Sécurité incendie	5	1 463 645	1 431 574	1 500 378
Sécurité civile	6	8 828	8 634	7 107
Autres	7	66 475	65 644	67 586
Transport				
Réseau routier	8	7 062	6 907	7 107
Transport collectif	9	2 176 047	2 128 366	2 071 570
Autres	10	57 751	56 568	49 016
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 044 105	1 044 105	841 071
Matières résiduelles	12	263 068	257 303	279 822
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	25 936	25 552	26 077
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	132 115	134 039	134 803
Autres	17	11 476	11 225	11 548
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	29 731	29 207	22 130
Rénovation urbaine	19	23 943	23 457	23 273
Promotion et développement économique	20	132 435	129 812	95 109
Autres	21	1 766	1 727	1 777
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	127 189	124 508	103 432
Activités culturelles	23	308 116	302 124	297 066
Réseau d'électricité	24			
	25	10 096 921	9 906 837	9 943 024

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année [2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	22,22	35,00	40 432,98	1 781 871	430 544	2 212 415
Professionnels	2						
Cols blancs	3	33,94	35,00	64 263,42	1 608 537	367 707	1 976 244
Cols bleus	4	42,13	36,00	78 874,14	2 473 417	625 035	3 098 452
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	98,29		183 570,54	5 863 825	1 423 286	7 287 111
Élus	9	7,00			184 723	55 942	240 665
	10	105,29			6 048 548	1 479 228	7 527 776

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	30 456	29 982	72 515		132 953
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	243 746				243 746
	17	274 202	29 982	72 515		376 699

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo-bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux		Frais de financement
Administration générale												
Greffe et application de la loi	1	227 739	27	6 411	53	234 150	79		105	234 150	131	
Évaluation	2	77 709	28		54	77 709	80		106	77 709	132	
Autres	3	4 275 907	29	91 172	55	4 367 079	81		107	4 367 079	133	59 430
	4	4 581 355	30	97 583	56	4 678 938	82		108	4 678 938	134	59 430
Sécurité publique												
Police	5	2 628 296	31		57	2 628 296	83		109	2 628 296	135	
Sécurité incendie	6	1 431 574	32		58	1 431 574	84		110	1 431 574	136	
Sécurité civile	7	994 411	33	30 520	59	1 024 931	85		111	1 024 931	137	22 828
Autres	8	65 644	34		60	65 644	86		112	65 644	138	
	9	5 119 925	35	30 520	61	5 150 445	87		113	5 150 445	139	22 828
Transport												
Réseau routier												
Voirie municipale	10	2 051 233	36	420 757	62	2 471 990	88	3 988	114	2 468 002	140	79 071
Enlèvement de la neige	11	825 012	37	28 259	63	853 271	89		115	853 271	141	17 782
Autres	12	236 182	38	32 052	64	268 234	90		116	268 234	142	6 023
Transport collectif	13	2 128 366	39		65	2 128 366	91		117	2 128 366	143	
Autres	14	106 893	40	192 922	66	299 815	92		118	299 815	144	44 264
	15	5 347 686	41	673 990	67	6 021 676	93	3 988	119	6 017 688	145	147 140
Hygiène du milieu												
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 237 539	42		68	1 237 539	94		120	1 237 539	146	
Réseau de distribution de l'eau potable	17	260 058	43	210 179	69	470 237	95		121	470 237	147	39 498
Traitement des eaux usées	18		44		70		96		122		148	
Réseaux d'égout	19	87 462	45	171 052	71	258 514	97		123	258 514	149	32 146
Matières résiduelles												
Déchets domestiques et assimilés	20	222 726	46	1 107	72	223 833	98		124	223 833	150	208
Matières recyclables	21	300 074	47	11 482	73	311 556	99		125	311 556	151	2 158
Autres	22	258 233	48		74	258 233	100		126	258 233	152	
Cours d'eau	23		49		75		101		127		153	
Protection de l'environnement	24	140 643	50	9 377	76	150 020	102		128	150 020	154	1 762
Autres	25	65 279	51	8 326	77	73 605	103		129	73 605	155	1 565
	26	2 572 014	52	411 523	78	2 983 537	104		130	2 983 537	156	77 337

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Charges avant amortissement		Amortissement des immo-bilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement
			+		=		-		=			
Santé et bien-être												
Logement social	157	134 039	172		187	134 039	202		217	134 039	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159	11 225	174		189	11 225	204		219	11 225	234	
	160	145 264	175		190	145 264	205		220	145 264	235	
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	417 274	176	5 501	191	422 775	206		221	422 775	236	1 034
Rénovation urbaine	162	23 457	177	1 930	192	25 387	207		222	25 387	237	363
Promotion et développement économique	163	129 812	178		193	129 812	208		223	129 812	238	
Autres	164	1 727	179		194	1 727	209		224	1 727	239	
	165	572 270	180	7 431	195	579 701	210		225	579 701	240	1 397
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	2 912 991	181	122 154	196	3 035 145	211	493 907	226	2 541 238	241	34 793
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	7 626	182		197	7 626	212		227	7 626	242	
Autres	168	374 033	183		198	374 033	213		228	374 033	243	
	169	3 294 650	184	122 154	199	3 416 804	214	493 907	229	2 922 897	244	34 793
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245	
	171	21 633 164	186	1 343 201	201	22 976 365	216	497 895	231	22 478 470	246	342 925

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		2016	2015
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 402 254	1 987 825
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 402 254	1 987 825

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	55 804	16 216
Conseillers (6)	81 204	40 602

Note

Les six conseillers reçoivent une rémunération identique

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		2016	2015
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	3 824 859	4 110 177
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	3 824 859	4 110 177
Ajouter (déduire)			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 346 246	1 629 949
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(70 220)	(68 087)
Activités d'investissement	6	(953 339)	(784 790)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(149 460)	(1 062 390)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	1 173 227	(285 318)
Solde à la fin de l'exercice	12	4 998 086	3 824 859
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	1 312 140	384 080
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	1 312 140	384 080
Ajouter (déduire)			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(911 795)	(107 730)
Activités d'investissement	17	(198 620)	(26 600)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	149 460	1 062 390
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(960 955)	928 060
Solde à la fin de l'exercice	22	351 185	1 312 140
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	391 873	421 421
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		(136 806)
Solde redressé au début de l'exercice	25	391 873	284 615
Ajouter (déduire)			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26		107 240
Activités d'investissement	27		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29		18
	30		107 258
Solde à la fin de l'exercice	31	391 873	391 873

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		2016	2015
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Solde au début de l'exercice	32	(3 342 717)	(3 606 288)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34	(3 342 717)	(3 606 288)
Affectations			
Activités de fonctionnement - Augmentation	35	(4 308)	( )
Activités de fonctionnement - Diminution	36		7 171
Financement à long terme des activités de fonctionnement	37	( )	( )
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	38	263 700	256 400
Solde à la fin de l'exercice	39	(3 083 325)	(3 342 717)
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	40	29 002	264 514
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	41		
Solde redressé au début de l'exercice	42	29 002	264 514
Ajouter (déduire)			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	43		(235 494)
Virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	44		
Excédent de fonctionnement affecté	45		
Réserves financières et fonds réservés	46		(18)
	47		(235 512)
Solde à la fin de l'exercice	48	29 002	29 002
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Solde au début de l'exercice	49	21 610 186	20 551 162
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	50		
Solde redressé au début de l'exercice	51	21 610 186	20 551 162
Ajouter (déduire)			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	52		
Excédent de fonctionnement affecté	53		
Financement à long terme des activités d'investissement	54	( )	( )
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités d'investissement	55	(1 301 800)	(481 600)
Variation résiduelle de l'exercice	56	2 564 320	1 540 624
Solde à la fin de l'exercice	57	22 872 706	21 610 186

FONDS DE ROULEMENT
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

	RÈGLEMENT N°		MONTANT AUTORISÉ
CAPITAL AUTORISÉ AU 1ER JANVIER		1	300 000
Augmentation			
À même l'excédent de fonctionnement		2	
Par l'imposition d'une taxe spéciale		3	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt		4	
		5	300 000
Diminution		6	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE		7	300 000

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		2016		2015
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1			
Générale et institutionnelle	2			
Industrielle	3			
Autres	4			
Autres revenus	5			
	6			
Charges				
Achat d'énergie	7			
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9			
Autres frais	10			
Frais de financement	11			
Amortissement des immobilisations	12			
	13			
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( )	( )	( )
	15			
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations				
Amortissement	17			
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23	( )	( )	( )
	24			
Affectations				
Activités d'investissement	25	( )	( )	( )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31			
	32			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33			

TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Taxes sur la valeur foncière		**Du 100 $ d'évaluation**
Taxes générales		
Taxe foncière générale (taux unique)	1	, $
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	1 , 0621 $
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	1 , 0621 $
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	2 , 6553 $
Catégorie des immeubles industriels	5	, $
Catégorie des terrains vagues desservis	6	2 , 1242 $
Catégorie des immeubles agricoles	7	, $
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	, $
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	, $
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	, $
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	, $
Catégorie des immeubles industriels	12	, $
Catégorie des terrains vagues desservis	13	, $
Catégorie des immeubles agricoles	14	, $
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	, $
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	, $
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	, $
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	, $
Catégorie des immeubles industriels	19	, $
Catégorie des terrains vagues desservis	20	, $
Catégorie des immeubles agricoles	21	, $
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	, $
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	, $
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	, $
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	, $
Catégorie des immeubles industriels	26	, $
Catégorie des terrains vagues desservis	27	, $
Catégorie des immeubles agricoles	28	, $

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (Montant fixe) — **Par unité de logement**

Eau	1	___ , ___ $
Égout	2	___ , ___ $
Eau et égout	3	___ , ___ $
Traitement des eaux usées	4	___ , ___ $
Matières résiduelles	5	___ , ___ $

% de la valeur locative

Taxe d'affaires sur la valeur locative	6	___ , ___ %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code[1]	Préciser
eau sur consommation au compteur	50,0000	4	0-35000 gal imp
eau sur consom.au compteur/1000G imp	2,5000	7	35001-175000 gal imp
eau sur consom.au compteur/1000G imp	2,6000	7	175001-245000 gal imp
eau sur consom.au compteur/1000G imp	3,0000	7	excédent de 245000 gal

1. Code : 1 - du 100 $ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)
5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		**OUI**		**NON**		**S.O.**
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1		2	X		
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3		4	X		
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5		6	X		
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7		8	X		
Si oui, indiquer les montants suivants :						
a) le montant total versé en 2016	9	$				
b) le solde estimatif au 31 décembre 2016 des engagements en vertu du règlement concerné	10	$				
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11		12	X		
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :						
a) crédits de taxes	13	$				
b) autres formes d'aide	14	$				
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2016 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15		16	X		
Si oui, indiquer le montant.	17	$				
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18		19	X		
Si oui, indiquer le montant.	20	$				
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21				22	X

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		**OUI**		**NON**		**S.O.**
8. La municipalité applique-t-elle les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	23		24	X	25	
9. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	26		27	X		
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	28		29	X		

11. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2016	30	
Facteur comparatif de 2016	31	
Valeur uniformisée	32	

12. Avez-vous reçu au cours de l'exercice ou êtes-vous en droit de recevoir pour cet exercice une subvention relative au *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* (PAERRL) de la part du MTMDET?	33		34	X	
Montant de l'aide financière reçue	35				$
Total des frais encourus admissibles au PAERRL :					
a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)	36				$
b) Dépenses d'investissement	37				$
c) Total des frais encourus admissibles	38				$
d) Description des dépenses d'investissement :					
Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :					
a) Numéro de la résolution	39				
b) Date d'adoption de la résolution	40				

Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue à la ligne 35, fournissez-en les justifications :

Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017	
Revenus de taxes	43
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	44
Calcul de certains revenus de taxes	45
Taux des taxes	47
Taux global de taxation prévisionnel	48
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	51
Questionnaire	53

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	20 462 199
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	20 462 199
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	475 000
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	
Autres		
- tarif pour bac déchêt 360L	14	1 500
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	
Service de la dette	18	
Activités de fonctionnement	19	
Activités d'investissement	20	
	21	476 500
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
Autres	23	
	24	
	25	476 500
	26	20 938 699

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	89 000
	9	89 000
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	89 000
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	89 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière									
Taxes générales									
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	2	/100$	3				
Taxe foncière générale (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 1 813 669 959	x	5 1,0812	/100$	6 19 607 345				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 56 358 500	x	8 1,0812	/100$	9 609 348				
Immeubles non résidentiels	10 84 142	x	11 2,9733	/100$	12 2 502				
Immeubles industriels	13	x	14	/100$	15				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100$	18				
Autres	19 11 237 700	x	20 2,1624	/100$	21 243 004				
Immeubles agricoles	22	x	23	/100$	24				
Total					25 20 462 199	26 ( )	27 ( )	28	29 20 462 199

Taxes spéciales									
Service de la dette (taux unique)	30	x	31	/100$	32				
Service de la dette (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x	34	/100$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x	37	/100$	38				
Immeubles non résidentiels	39	x	40	/100$	41				
Immeubles industriels	42	x	43	/100$	44				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100$	47				
Autres	48	x	49	/100$	50				
Immeubles agricoles	51	x	52	/100$	53				
Total					54	55 ( )	56 ( )	57	58

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière									
Taxes générales									
Taxes spéciales									
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	x	2	/100$	3				
Activités de fonctionnement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	x	5	/100$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	x	8	/100$	9				
Immeubles non résidentiels	10	x	11	/100$	12				
Immeubles industriels	13	x	14	/100$	15				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100$	18				
Autres	19	x	20	/100$	21				
Immeubles agricoles	22	x	23	/100$	24				
Total					25	26 ( )	27 ( )	28	29
Taxes spéciales									
Activités d'investissement (taux unique)	30	x	31	/100$	32				
Activités d'investissement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x	34	/100$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x	37	/100$	38				
Immeubles non résidentiels	39	x	40	/100$	41				
Immeubles industriels	42	x	43	/100$	44				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100$	47				
Autres	48	x	49	/100$	50				
Immeubles agricoles	51	x	52	/100$	53				
Total					54	55 ( )	56 ( )	57	58
	Valeur locative imposable								
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	x	60	%	61	62 ( )	63 ( )	64	65

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)		**Par unité de logement**
Eau	1	___ , ___ $
Égout	2	___ , ___ $
Eau et égout	3	___ , ___ $
Traitement des eaux usées	4	___ , ___ $
Matières résiduelles	5	___ , ___ $

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code[1]	Préciser
eau sur consom. au compteur	50,0000	4	0-35000 gal imp
eau sur consom.au compteur/1000G imp	2,5000	7	35001-175000 gal imp
eau sur consom.au compteur/1000G imp	2,5000	7	175001-245000 gal imp
eau sur consom.au compteur/1000G imp	3,0000	7	excédent de 245000 gal

1. Code : 1 - du 100 $ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)
5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES

Revenus de taxes avant ajouts et déductions			1	20 938 699
Ajouter				
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM			2	
Déduire				
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3			
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4			
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5			
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6			
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative				
Montant relatif aux taxes foncières	8			
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9		10	
Revenus de taxes			11	20 938 699

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes			1	20 938 699
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	
Total partiel			4	20 938 699
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	1 592		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8			
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	1 592
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel			11	20 937 107

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	1	20 937 107
Évaluation des immeubles imposables ayant servi à établir les revenus de la taxe foncière générale	2	1 881 350 301
Taux global de taxation prévisionnel de 2017 (ligne 1 ÷ ligne 2) x 100 $	3	1 , 1 1 2 9 /100 $

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	2 502			243 004	609 348	
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5						
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	2 502			243 004	609 348	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Résiduelle			Total
		Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	19 607 345			20 462 199
De secteur	10				
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12				
Autres	13	476 500			476 500
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	20 083 845			20 938 699

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, les mesures fiscales suivantes?				
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM				
- Pour la taxe foncière générale	1	X	2	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3		4 X	5
b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM				
- Pour le rôle d'évaluation foncière	6		7 X	8
- Pour le rôle de la valeur locative	9		10	11 X
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12		13 X	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2017 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14		15 X	
Si oui, indiquer le montant.	16	$		
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	17	$		
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	18	24 997 399 $		
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	19	710 000 $		
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	20	237 500 $		
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	21	$		

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 5569 chemin Queen Mary
(no) (rue)
Hapstead H3X 1W5
(Municipalité) (Code postal)
Téléphone (514) 369-8200
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur (514) 369-8229
(ind. rég.) (numéro)
Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Armin Klaus

Téléphone (514) 369-8209
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur (514) 369-8229
(ind. rég.) (numéro)
Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Goureau Poirier Inc

Titre Comptables professionnels agrées

Adresse 476 avenue Saint-Charles, bureau 102
(no) (rue)
Vaudreuil-Dorion J7V 2N6
(Municipalité) (Code postal)
Téléphone (450) 455-7202
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur (450) 455-9780
(ind. rég.) (numéro)
Courriel jocelyne.poirier@goudreaupoirier.com

Responsable du dossier Jocelyne Poirier, CPA auditrice, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom

Titre

Adresse
(no) (rue)
(Municipalité) (Code postal)
Téléphone
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur
(ind. rég.) (numéro)
Courriel

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Armin Klaus, Trésorier , atteste que le rapport financier de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2017-05-01 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Hampstead .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Hampstead consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Hampstead détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 25 est de 1 734 184 $.

Le taux global de taxation réel de 2016 à la page S34 ligne 6 est de 1,0996 $.

Date et heure de la dernière modification : 2017-04-19 09:59:35

Date de transmission au Ministère :